

Instructions :

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

Pays requérant(s) :	Cameroun
Intitulé de la requête :	Besoin d'assistance pour la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité aux changements climatiques et le développement d'un plan d'action énergie-climat dans les communes de Meri, Datcheka et Pette dans la Région de l'Extrême Nord du Cameroun.
Entité nationale désignée :	Organisation : ONACC (Observatoire National des Changements Climatiques), Cameroun Nom Point Focal: Mr. Forghab Patrick Mbomba Function: Deputy Managing Director Adresse : BP 35414, Bâtiment N°1220, Rue N°1793, Bastos, Yaoundé, Cameroun Téléphone : +237 677 615 343, +237 697 117 393, +237 222 209 504 E-mail : forghabp@yahoo.com Skype : forghab64
Organisation requérante :	Help Community, PO Box: 31200 Yaoundé Yaoundé, Cameroon Nom : Jean Raphael HEI DJOB Téléphone : +237 699 087 737 E-mail : helpacommunity@gmail.com Site web :

Objectif relatif au climat :

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

Périmètre géographique :

- Niveau communautaire
- Niveau infranational

Niveau national

Requête multipays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

Énoncé du problème relatif au changement climatique (une page maximum) :

Selon le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques (PNACC), environ 320.000 camerounais, sur une population totale d'environ 22 millions d'âmes, sont déjà touchés par les catastrophes liées au climat. Le pays, fait d'ores et déjà face à une récurrence anormale de phénomènes climatiques extrêmes tels que la violence des vents ; les températures élevées ; de fortes précipitations qui mettent en danger les communautés humaines à travers les inondations et la prévalence forte des maladies hydriques comme le choléra, les écosystèmes et les services qu'ils fournissent.

La Région de l'Extrême Nord est l'une des plus touchées par les changements climatiques. D'abord on y voit la montée de la désertification pour cause des sécheresses extrêmes. Ensuite, quand il y'a des rares pluies elles sont tellement violentes que la Région fait face à des nombreuses inondations ; et dans les récentes années, le choléra qui est une maladie liée à la mauvaise qualité de l'eau est apparu plusieurs fois dans la Région.

La Région est aussi sahélienne, et avec un niveau de pauvreté des plus élevés du pays. Ceci fait que la presque totalité de la population utilise encore la biomasse pour les besoins de cuisson et même d'habitat, ce qui participe à la déforestation très rapide et donc accentue les émissions de gaz à effet de serre et le changement climatique.

Les communes de Pette, Datcheka et Meri sont autant vulnérables que les autres communes de la Région, et il est important d'étudier cette vulnérabilité en profondeur et proposer les moyens (i) d'atténuation pour participer à la lutte globale contre les changements climatiques et (ii) d'adaptation pour lutter contre les changements climatiques déjà irréversible dans ces communes.

Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème (une demi-page maximum)

Conscient de la réalité des changements climatiques et de la vulnérabilité de la Région de l'Extrême Nord, l'État du Cameroun a adhéré à l'initiale Convention Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC) signée en 1992 et d'autres conventions venant après, et participe régulièrement aux négociations internationales sur le climat.

De plus, pour lutter efficacement contre les impacts du changement climatique, le gouvernement Camerounais a pris un ensemble de mesures, entre autres :

- ✚ La création, en 2009 d'un Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) opérationnel depuis 2016
- ✚ Le lancement, en 2009, de l'opération « Sahel Vert » (chaque année, des milliers d'arbres sont plantés dans la région de l'Extrême-Nord pour lutter contre l'avancée du désert et les foyers améliorés sont distribués pour réduire la consommation du bois au niveau des ménages) ;
- ✚ La création des réserves forestières et la régénération des forêts;
- ✚ L'élaboration d'instruments juridiques pour lutter contre la coupe illégale du bois ;
- ✚ L'élaboration et la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation aux Changements

Climatiques ;

- ✚ L'engagement du Cameroun à réduire de 32% ses émissions de gaz à effet de serre et d'avoir 25% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici à 2035 dans le cadre de la Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) soutenant l'Accord de Paris sur les changements climatiques ;
- ✚ La création, en 2004, du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED)

Ces mesures sont pour la plupart nationales et ne répondent pas spécifiquement aux problèmes des communes. C'est pourquoi il est important d'exploiter ces orientations nationales, mais de voir au niveau communal comment elles peuvent être traduites en actions et projets concrets. C'est ce qui sera fait dans le cadre de cette étude pour els 3 communes indiquées.

Obstacles technologiques¹ spécifiques (une page maximum) :

Malgré les Interventions en cours et antérieures pour lutter contre les changements climatiques et s'adapter à ses effets néfastes, une observation superficielle de la question climatique montre que, par rapport à l'énormité et la gravité de l'enjeu, les progrès réalisés par le gouvernement ont été peu nombreux et généralement limités.

Les objectifs du gouvernement s'avèrent difficiles à atteindre étant donné la lourdeur du gouvernement et la lenteur des investisseurs à intégrer la réduction des niveaux d'émission de GES dans leurs systèmes de fonctionnements. Certaines actions qui peuvent être menées pour atteindre cet objectif comprennent entre autres le renforcement des efforts de boisement, l'adoption et l'application de technologies de communication, l'adoption de règles comptables efficaces, une urbanisation résiliente, le développement d'une économie verte inclusive etc. Plusieurs éléments font obstacles à ces actions, entre autres nous avons surtout l'absence des données, portant indispensable pour un bon diagnostic afin d'aboutir à des solutions viables et durables ; ensuite un manque de formation et d'information des populations locales aux techniques d'atténuation et d'adaptation aux impacts du changement climatiques et aussi le non renforcement des capacités des cadres communaux et des jeunes locaux dans le domaine de l'évaluation des paramètres climatiques.

L'assistance technique du CTCN pourra alors compléter les interventions déjà enclenchés en :

- ✚ Produisant une matrice de vulnérabilité des communes pilotes sélectionnées face aux changements climatiques ;
- ✚ Mettant en place un mécanisme de suivi et d'évaluation des paramètres climatiques dans les communes avec formation et renforcement des cadres communaux et jeunes locaux pour sa gestion, son exploitation et sa maintenance ;
- ✚ Élaborant des plans d'action et projets prioritaires en atténuation et adaptation.
- ✚ Réalisant des campagnes de sensibilisations et d'information des populations sur l'atténuation et les mesures d'adaptation aux impacts du changement climatique.

¹ Cela correspond à **l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques** nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

Secteurs :

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

Littoral	Alerte précoce et évaluation environnementale	Santé humaine	Infrastructures et urbanisme
Secteur maritime et pêche	Eau	Agriculture	Fixation du carbone
Efficacité énergétique	Sylviculture	Industrie	Energies renouvelables
Transports	Gestion des déchets		

Autres secteurs concernés :

Approches et facteurs transversaux :

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :


Communication et sensibilisation	Économie et prise de décisions financières	Gouvernance et planification	Communautaire
Réduction des risques de catastrophe	Ecosystèmes et biodiversité	Égalité des sexes	

Demande d'assistance technique (une page maximum) :


L'objectif global : Besoin d'assistance pour l'analyse de la vulnérabilité face aux changements climatiques et le développement d'un plan d'action énergie-climat.

Catégories d'activités prévues devant être réalisées au titre de l'assistance technique :


Dans le cadre de ce projet, le CTCN accompagnera Help Community pour :

-  Mettre en place des outils durables de collecte des données ;

Grâce aux données collectées il sera plus facile de faire un bon diagnostic de la situation actuelle et de proposer de solutions durables et plus tard de procéder aux évaluations

-  Mettre en place des mécanismes et outils intégrant les femmes dans la prise de décision sur les questions énergétiques et climatiques ;

Les femmes qui de par leurs activités sont pour la plupart vulnérables aux effets du changement climatique, nous donnerons leurs avis sur la question et même les mesures d'atténuation et d'adaptation qu'elles ont pu développer à leur niveau.

-  Renforcer les capacités dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, notamment sur les techniques d'adaptation dans l'agriculture et l'élevage qui sont les

principales activités économiques et d'atténuation notamment par l'utilisation des foyers améliorés pour la cuisson et les lanternes et lampadaires et autres systèmes solaires pour l'électricité.

A travers, des formations, un transfert de compétence et de connaissance devra se faire entre l'équipe technique, les cadres de la commune et les populations locales.

- ✚ Mettre un accent sur la cartographie à travers des systèmes d'information géographique « SIG » des éléments de risque et de vulnérabilité, ainsi que les opportunités ;

Il s'agira de prendre en compte les outils de cartographie pour plus de précisions en mettant en exergue les systèmes d'information géographique (SIG) tant dans la réalisation d'une base de données que dans l'évaluation des variations climatiques.

- ✚ Organiser des campagnes de sensibilisation des populations

- **Produits prévus devant être exécutés au titre de l'assistance technique**

- ✚ Une matrice de vulnérabilité des communes pilotes sélectionnées face aux changements climatiques ;
- ✚ Les populations locales sensibilisées, formées et équipées
- ✚ Un mécanisme de suivi et d'évaluation des paramètres climatiques dans les communes est mis en place ;
- ✚ Des plans d'action des projets d'atténuation et d'adaptation sont élaborés

Calendrier prévisionnel :

La durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN est de **12 mois**.

Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

- Décrivez les activités en lien avec l'égalité des sexes

Dans les zones Rurales du Cameroun comme en Afrique Sub-Saharienne, les femmes sont en majorités responsables des activités telles que l'agriculture, la cuisson (généralement au feu de bois ou au charbon de bois), l'élevage, l'approvisionnement en eau, transformation des aliments, etc... Étant donné que ces activités sont les plus vulnérables aux changements climatiques, impliquer les femmes dans l'adaptation au changement climatique et dans l'atténuation de ces effets ne seraient que bénéfique.

Ces femmes sont donc essentielles pour une bonne planification des activités d'adaptation et d'atténuation, surtout au niveau des ménages. Le passage à des sources d'énergies renouvelables hors réseau pour la cuisson et l'éclairage, la culture de plantes résistantes aux changements climatiques, la relocalisation des activités agricoles sur de nouvelles terres, ne fonctionnent que lorsque les femmes sont disposées et aptes à adopter ces changements. Sans leur adhésion et leur coopération, ces solutions risquent de manquer leur cible. La sensibilisation, l'engagement, la formation et le travail en équipe des deux genres sont des aspects cruciaux de la réussite de ce projet.

- Les bénéfices attendus de l'assistance technique, dans ce domaine et dans d'autres secteurs

Soit le tableau suivant :

Domaines	Climatique et Environnemental	Genre	Social	Economique
Bénéfices Direct	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promotion du reboisement ✓ Mise en place d'un mécanisme de suivi et d'évaluation des paramètres climatiques dans les communes ✓ Création d'une matrice de vulnérabilité des communes pilotes sélectionnées face aux changements climatiques ; ✓ Élaboration des plans d'action et projets d'atténuation et adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'implication des femmes ✓ Renforcement des capacités des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Opportunité de Création d'emploi ✓ Populations informées sur les notions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. ✓ Transfert de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Opportunité d'obtenir une meilleure rentabilité des activités de productions (commerce, agriculture, pêche, ...) ✓ Opportunité de Création d'emploi
Bénéfices Indirect	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Reboisement ✓ Diminution des gaz à effet de serre ✓ Diminution des grands vents secs ✓ Reconstruction de la biodiversité végétale et animale 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'amélioration des conditions de travail des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'amélioration des conditions de vies des populations, ✓ Création d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Création d'emploi ✓ Meilleure rentabilité économique

Parties prenantes principales :

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
-------------------	--

Les populations	Participer aux campagnes de sensibilisations
Les communes	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter les démarches logistiques, culturelles et sociales pour la bonne réalisation du projet dans la commune ✓ Mettre à disposition ses cadres pour la formation et le transfert de compétences.
Help Community,	Assister et interagir avec toutes les parties prenantes et coordonner ainsi toutes les activités pour la mise en œuvre effective du projet.
Le ministère de la décentralisation et du développement local	Faire la facilitation institutionnelle
Ecole Polytechnique de Maroua	Participer aux campagnes de sensibilisations tout en apportant un plus sur le plan technique
Les cadres des autres ministères clés (Nous devons chaque fois nous rassurer que le projet appui les objectifs nationaux tout en intégrant l'approche genre et bas-carbone)	MINADER (Agriculture et Développement Rural) MINH DU (Habitat et Développement Urbain) MINEE (Eau et Energie) MINEPDED (Environnement, Protection de la Nature et Développement Durable) MINFOF (Forêts et Faune) MINEPAT (Economie, Planification et Administration Territoriale)

Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Le Cameroun a fait de la lutte contre les changements climatiques sa priorité et a signé tous les accords internationaux dans ce sens et pris des engagements pour réduire les gaz à effet de serre et faire l'adaptation. Ce travail de Help Community est en conformité avec les priorités nationales, car va faciliter l'implication des communes pour que la lutte soit encore plus efficace, en s'appuyant sur les mécanismes déjà mis en place par le gouvernement comme le Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques, la Stratégie Nationale REDD+, l'Opération Sahel Vert etc.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
Contribution déterminée au niveau national (CDN) (Contribution Prévue Déterminée au Plan National (CPDN)) <i>Date inconnu</i>	<p>Les requêtes d'assistance technique auprès du CTCN doivent systématiquement être conformes et contribuer directement à la mise en œuvre de la CDN. Veuillez inclure une référence directe à la CDN/CPDN (chapitre, numéro de page, etc.).</p> <p>Au travers de cette CPDN, le Cameroun entend réduire l'empreinte carbone de son développement sans ralentir sa croissance, en privilégiant des options d'atténuation présentant des Co-bénéfices élevés (Section 2 : Atténuation ; page 2) ; renforcer la résilience du pays aux changements climatiques (Section 3 : Adaptation ; page 9) ; mettre en cohérence ses politiques sectorielles et renforcer son dispositif et ses outils de mise en œuvre pour faciliter l'atteinte de ces objectifs (Section 4 ; page 13) ; et</p>

	<p>mobiliser à cet effet tous les moyens pertinents : financements, transferts de technologies et renforcement de capacités (Section 5 ; page 14).</p>
<p>Évaluation des besoins technologiques</p> <p>(UNDP : Évaluation des besoins technologiques pour le changement climatique)</p> <p><i>Octobre 2010</i></p>	<p>Les principales étapes d’une évaluation des besoins technologiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Processus organisationnel et administratif nécessaire pour réaliser une évaluation des besoins technologiques. • Identification et choix des priorités de développement dans le contexte des changements climatiques. • identification et classification par ordre de priorité les (sous-) secteurs en termes de leur contribution à l’atténuation et à l’adaptation en vue d’obtenir un développement durable dans un monde confronté aux changements climatiques. • Identification et classification par ordre de priorité les techniques pertinentes à faible émission afin d’atteindre le plus grand nombre possible d’objectifs de développement et d’avantages en termes de réduction d’émission de GES pour ce qui est de la capacité d’atténuation et d’adaptation et de vulnérabilité du développement pour chaque (sous-) secteur prioritaire. • Identification des activités qu’un pays peut entreprendre pour accélérer le développement et transférer les technologies prioritaires du point précédent. (Chapitre 1 ; page 7-8)
<p>Plans nationaux d’adaptation</p> <p>Plan National d’Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun (PNACC)</p> <p><i>24 JUIN 2015</i></p>	<p>L’Objectif général est de S’adapter aux changements climatiques en réduisant la vulnérabilité des Camerounais aux effets des changements climatiques et en augmentant leur résilience et leur qualité de vie ; et améliorer les capacités d’adaptation pour créer de nouvelles opportunités permettant de soutenir le développement durable du pays.</p> <p>De manière spécifique, il s’agit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer les connaissances sur les changements climatiques au Cameroun 2. Informer, éduquer et mobiliser la population camerounaise pour s’adapter aux changements climatiques 3. Réduire la vulnérabilité aux changements climatiques de la population dans les principaux secteurs et zones agros écologiques du pays 4. Intégrer l’adaptation aux changements climatiques dans les stratégies et politiques sectorielles nationales. (Chapitre 3 ; page 58)
<p>Mesures d’atténuation appropriées au niveau national</p> <p>(Analyse des NAMA potentielles – Cameroun)</p>	<p>Les actions les plus porteuses pour le secteur de l’énergie au Cameroun sont les suivants :</p> <p>Améliorer l’accès à l’électricité, notamment en milieu rural – Favoriser le développement d’énergies renouvelables, dont l’hydroélectricité – Promouvoir et vulgariser la technologie de l’énergie solaire photovoltaïque sur les sites isolés – Favoriser l’utilisation de fours familiaux améliorés – Utiliser des technologies de valorisation énergétique</p>

Les stratégies et plans sectoriels PNUD : Plan d'Action du Programme de Pays/ Country Programme Action Plan (PAPP/CPAP) 2013-2017 2013	des déchets. (Chapitre 4 ; page 19) Les Stratégies générales du CPAP en ce qui concerne le Cameroun répondent aux principes généraux ci-après : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Appropriation nationale et renforcement des capacités nationales ; ✓ Focalisation thématique et géographique; ✓ Gestion axée sur les résultats ; ✓ Approche basée sur les droits ; ✓ Intégration du genre et d'autres dimensions transversales ; ✓ Implication de la société civile ; ✓ Collaboration avec le SNU et d'autres partenaires au développement ; ✓ Coopération Sud-Sud; ✓ Les conditions critiques pour l'atteinte des résultats prévus. (Chapitre 4 ; page 13)
---	--

Développement de la requête (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

Expliquez de quelle façon la requête a été développée au niveau national et décrivez le processus utilisé par l'END pour approuver la requête avant sa soumission au CTCN (quelle organisation a proposé la requête, quels étaient les différents acteurs impliqués et leur rôle, etc.). Indiquez également les réunions ou consultations ayant eu lieu pour développer et/ou sélectionner la requête, etc.

Dans le cadre de la convention des maires à Maroua, nous avons eu à rencontrer les maires des 30 communes sur lesquelles se base notre projet et par la suite récolter des informations relatives au changement climatique et à son impact dans leurs différentes communes ; c'est ainsi qu'une base de données a été constitué. Grâce à elle et aux informations contenues dans les documents comme ceux mentionnés plus haut cette requête a été développé par Help Community.

Documents généraux et autres informations utiles :

- Énumérez tous les documents qui permettront au CTCN de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent la requête et les priorités nationales. Tous les documents indiqués ou fournis doivent être mentionnés dans la ou les sections correspondantes de la présente requête, et leur lien avec la requête doit être clairement démontré. Veuillez joindre un exemplaire de chaque document au présent formulaire ou fournir un lien Internet permettant d'y accéder (le cas échéant). Ajoutez toute autre information que vous jugerez utile.
- Indiquez si la requête a été élaborée avec l'aide du Programme d'incubateur de requêtes du CTCN.

FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les

relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention²).

À ce titre, le CTCN met actuellement en œuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement initial : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

Engagement avancé (préféré) : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND :

Organisation de l'AND :

Date :

Signature :

Suivi et impact de l'assistance technique :

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

Signature :

Nom de l'END : FORGHAB Patrick MBOMBA

Date : 05.12.2018

Signature :



² Voir https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf.

**LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE
CTCN@UNEP.ORG**

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.